

Exemple pour un prêt personnel de 10 000 € sur 60 mois :  
Taux Annuel Effectif Global fixe : 2,95 %.  
Montant total dû par l'emprunteur : 10 757,40 €.  
Mensualités : 179,29 €.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



## Offre réservée aux adhérents du FCVB

### BIENVENUE À LA CAISSE D'ÉPARGNE RHÔNE ALPES

#### > VOS SERVICES BANCAIRES

- Une carte Visa.
- Une appli mobile innovante et des solutions de paiement par smartphone.
- Une autorisation de découvert<sup>(2)</sup>.
- Une assurance perte et vol des moyens de paiement, clés et papiers<sup>(3)</sup>.

**1 €/mois**  
pendant 6 mois<sup>(1)</sup>

#### DÉCOUVREZ LA FORMULE FAMILLE

Un forfait bancaire pratique et économique : une cotisation mensuelle unique pour tous les comptes de la famille et une carte bancaire adaptée à chacun.

#### > VOTRE CRÉDIT IMMOBILIER

- Pour un achat, un investissement locatif ou un rachat de crédit.
- Suivi de votre dossier par un conseiller dédié.

Plan de financement sous  
**48h<sup>(4)</sup>**

#### > VOTRE PRÊT PERSONNEL

- Un prêt de 8 000 € à 49 000 €.
- Une durée de remboursement de 24 à 60 mois.
- Auto, travaux, projets personnels.

**2,95 %**  
TAEG fixe<sup>(5)</sup>

Exemple : pour un Prêt Personnel<sup>(5)</sup> de 10 000 € sur 60 mois au taux débiteur annuel fixe de 2,91 %, 60 mensualités de 179,29 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 2,95 %. Aucuns frais de dossier. Coût de l'assurance facultative : 8 € par mois<sup>(6)</sup>, qui s'ajoute à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 480 €. Taux annuel effectif de l'assurance : 1,84 %. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 10 757,40 €. Les informations ci-dessus sont établies exclusivement dans le cadre d'un crédit à la consommation sans hypothèque.

#### > VOS ASSURANCES

Pour toute souscription d'une Assurance Habitation<sup>(6)</sup> ou d'une Assurance Auto<sup>(6)</sup>.

jusqu'à  
**-5%**  
sur le 2<sup>e</sup> contrat<sup>(7)</sup>

## > VOTRE CONTACT

Agence Caisse d'Epargne BOIRON, 282 boulevard Gambetta,  
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

Dominique May - 04 74 65 71 01 - dominique.may@cera.caisse-epargne.fr

Ou mon banquier en ligne : anne-claire.langham@cera.caisse-epargne.fr

Ou toute autre agence du réseau de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes



### Changez de banque pour la Caisse d'Epargne

Profitez de 50 € en bons d'achat auprès de commerçants en ligne.

**50 € offerts**  
en bons d'achat<sup>(9)</sup>

Offres de bienvenue, valables du 01/01/2021 au 30/06/2021, pour toute nouvelle ouverture de compte par un salarié de l'entreprise partenaire ainsi qu'à sa famille (conjoint et enfants à charge). Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Epargne Rhône Alpes.

- (1) Offre réservée pour toute nouvelle souscription d'un forfait de services bancaires, Formule individuelle Initial ou Confort, quelle que soit la carte, sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Epargne Rhône Alpes. Conditions et tarifs en vigueur du 01/01/2021 au 30/06/2021. À l'issue de cette période de réduction, cette offre groupée de services sera tarifée aux conditions et tarifs en vigueur.
- (2) Dans la limite du montant maximum défini par la Caisse d'Epargne Rhône Alpes et sous réserve d'acceptation de cette dernière. Les périodes de découvert ne peuvent excéder chacune 30 jours consécutifs, le compte devant redevenir créditeur entre chaque période.
- (3) Assurance sur compte est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Selon conditions générales et particulières du contrat.
- (4) Plan de financement sous 48h ouvrées. Sous réserve d'acceptation de votre dossier de crédit immobilier par la Caisse d'Epargne Rhône Alpes, prêteur. L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.
- (5) Conditions de taux en vigueur au 01/01/2021, susceptibles de variation. Exemple à titre indicatif et non contractuel, sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Caisse d'Epargne Rhône Alpes et après expiration du délai légal de rétractation.
- (6) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 35 ans assuré en Décès et Perte Totale et Irréversible d'Autonomie. Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. Contrat d'assurance de CNP Assurances, entreprise régie par le code des assurances.
- (7) Si vous avez souscrit un contrat Assurance Auto ou un contrat Assurance Habitation ou une Garantie des Accidents de la Vie à la Caisse d'Epargne, en souscrivant un second contrat d'assurance à la Caisse d'Epargne, vous bénéficiez d'une remise de 5 % sur un contrat Assurance Auto, Assurance Habitation ou Garantie des Accidents de la Vie quelle que soit la formule. Ces remises s'appliquent sur les nouvelles souscriptions, pour toute la durée de vie de ces contrats, sous réserve de conserver au moins 2 contrats éligibles à l'offre chez BPCE Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues aux conditions générales et particulières en vigueur.
- (8) Assurance habitation et Assurance Auto sont des contrats de BPCE ASSURANCES, Société Anonyme au capital de 61 996 212 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88 avenue de France 75641 Paris Cedex 13, et distribué par la Caisse d'Epargne.
- (9) 50 € offerts en bons d'achat Isifid dans le cadre de la mise en place d'un mandat de mobilité bancaire avec 3 changements effectifs de domiciliation. Bons sous forme de codes de 10 à 50 € selon les enseignes partenaires. Un code attribuable par enseigne dans la limite des stocks disponibles. Bons mis à disposition 6 mois à compter de leur attribution. La durée de validité de chaque code est d'un mois à compter de la date de sa livraison par e-mail.

Vous pouvez vous opposer, sans frais, à ce que les données vous concernant soient utilisées à des fins de prospection commerciale par la Caisse d'Epargne ainsi que par BPCE, ses filiales directes ou indirectes ou par ses partenaires commerciaux. Pour exercer votre droit d'opposition, vous pouvez adresser un courrier à la Caisse d'Epargne Rhône Alpes – Département Relations Clientèle – à l'adresse suivante : 116, Cours Lafayette – BP 3276 – 69404 LYON Cedex 03. Les frais d'envoi de ce courrier seront remboursés au tarif lent en vigueur sur simple demande.

#### Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Rhône Alpes - Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance - Capital de 1 150 000 000 euros - 116 Cours Lafayette BP 3276 69404 LYON Cedex 03 - 384 006 029 RCS Lyon - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n°07 004 760.